

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE –

MARDI 15 AVRIL 2025

RAPPORT FINANCIER

Présentation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024

Introduction

Du fait de son activité d'achat/revente, le budget de VRAC Lyon métropole est plus proche d'une entreprise de l'Economie Sociale et Solidaire que d'une association de l'action sociale. Deux grandes catégories se distinguent dans le budget de l'association :

- **L'activité d'achat/revente** qui implique une ligne « achat » de produits alimentaires, d'hygiène et de cosmétiques auprès des producteurs et des fournisseurs et une ligne « vente » constituée des paiements des adhérents sur les groupements d'achat et les tiers-lieux alimentaires.
- **Les subventions et les contributions financières** : Le fonctionnement de l'association est couvert par des subventions de l'Etat, de la Métropole de Lyon, des communes dans lesquelles nous sommes implantés, mais aussi par les contributions financières des bailleurs sociaux et des fondations privées. Ces financements viennent couvrir les frais logistiques, de distributions, d'animations des groupements d'achat et des 2 tiers-lieux alimentaires, mais aussi les actions de développement social local et de démocratie alimentaire que nous menons sur les territoires.

Une « **hybridation des ressources** » propre aux acteurs du champ de l'Economie Sociale et Solidaire dans lequel VRAC s'inscrit.

Contexte 2024 :

VRAC a élargie son offre aux personnes en situation de vulnérabilité économique et sociale grâce à la mise en place d'une nouvelle tarification sociale « coup de pouce » qui propose les produits à -50% du prix producteur. Une offre rendue possible par les financements obtenus dans le cadre de l'habilitation « aide alimentaire » du réseau VRAC. Cette habilitation nous a rendu éligible à de nouveaux financements publics et a permis la construction d'un nouveau modèle économique de l'association. Ainsi en 2023, VRAC Lyon métropole a contractualisé pour 3 ans une convention de financement avec VRAC France dans le cadre de l'appel à projet de l'Etat Mieux Manger Pour tous.

Cette tarification sociale déployée sur tous les points de ventes de l'association a permis **une augmentation importante de la quantité de denrées vendues** par l'association en 2024 et qui se retranscrits par une augmentation du Chiffre d'achats + 57.75% et du Chiffre de ventes + 51.17%. **Une marge négative** qui s'explique par la vente à -50% et -10% de produits aux personnes vivant la précarité compensée par l'aide alimentaire.

L'année 2024 a été marqué par la mise en place d'une nouvelle organisation interne dans le cadre de l'accompagnement DLA mis en place avec l'association Rhône Développement Initiative. Celui-ci s'est traduit par le recrutement d'une Coordinatrice, administrative, financière et RH, la mise en place d'une nouvelle organisation interne par pôle avec des postes de coordination et l'adoption d'un plan d'action RH. Le développement du projet de marché de produits frais, un nouveau pôle au sein de l'association, a permis également l'embauche de deux personnes en 2024. Des réorganisation internes et des embauches qui ont impactés le budget de l'association en 2024 et qui impactera également le budget 2025.

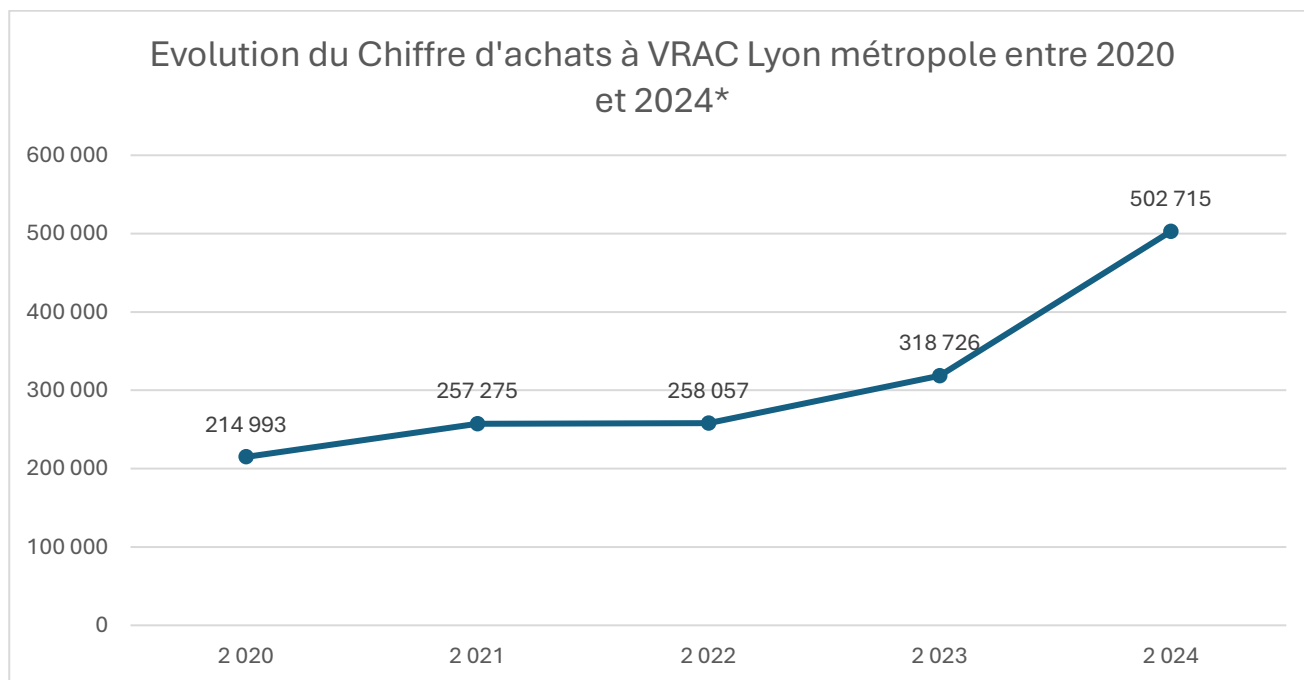
I. Les principales données à retenir :

Compte de résultat « produits » :

- Un budget qui a progressé de 24% pour atteindre 1 175 706€ contre 946 290€ en 2023 ;
- Des ventes en hausse de +50% : 437 683€ en 2024 contre 289 535€ en 2023.
 - o Les ventes de la tarification « quartier populaire – étudiant » : en hausse de 28% (248 301€ contre 194 134€)
 - o Les ventes « coup de Pouce » : en hausse de 180% (85 120€ contre 30 397€)
- Des contributions en hausse de 77% (326 411€ contre 184 337€).
- Des subventions en baisse de 29% (286 513€ contre 406 259€)

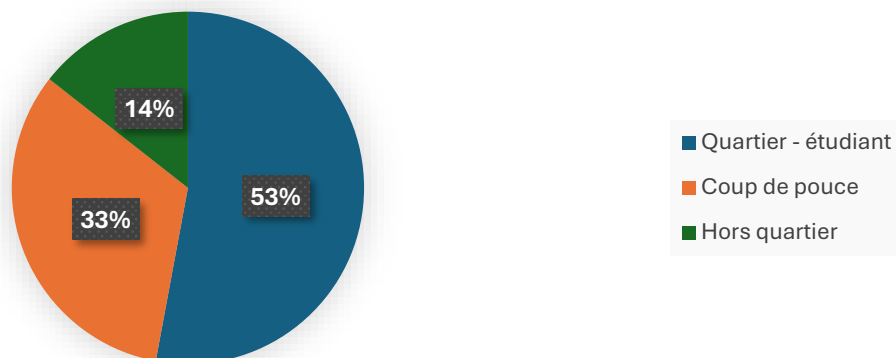
Compte de résultat « Dépenses » :

- Des achats de matières revendus (après soustraction des stocks) en augmentation de 63.4% : 502 715€ en 2024 contre 318 726€ en 2023.
- Des salaires à 344 526€ en augmentation de 15% contre 299 808€
- Charges sociales à 82 927€ en augmentation de 31% contre 63 306€.



*VRAC Lyon Métropole a changé de fiscalité, les montants sont donc indiqués en HT avant septembre 2023 et en TTC après.

Chiffre d'achats par tarifications à VRAC Lyon Métropole en 2024

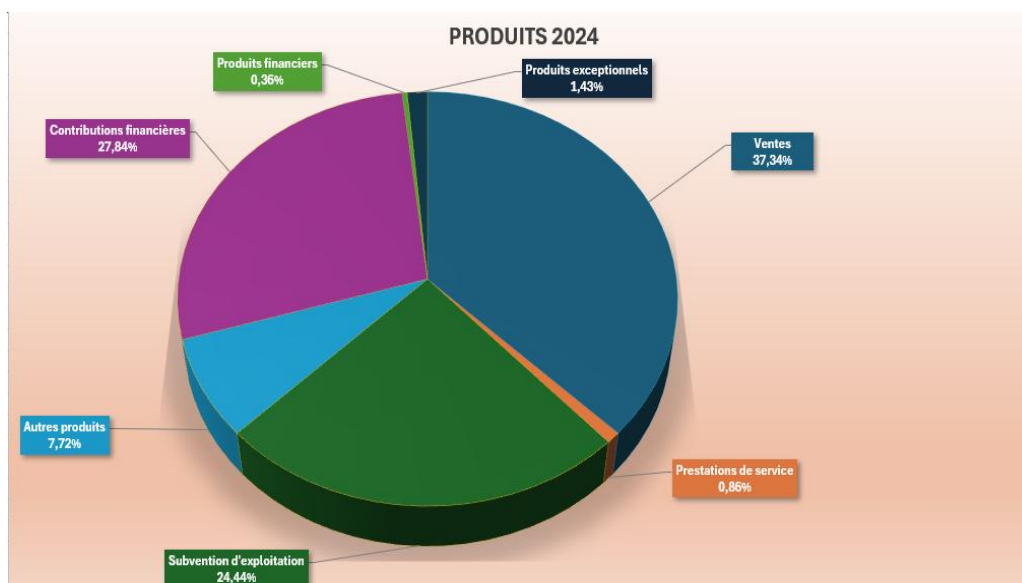


II. En détail, le Compte de résultat 2024

a. Les produits

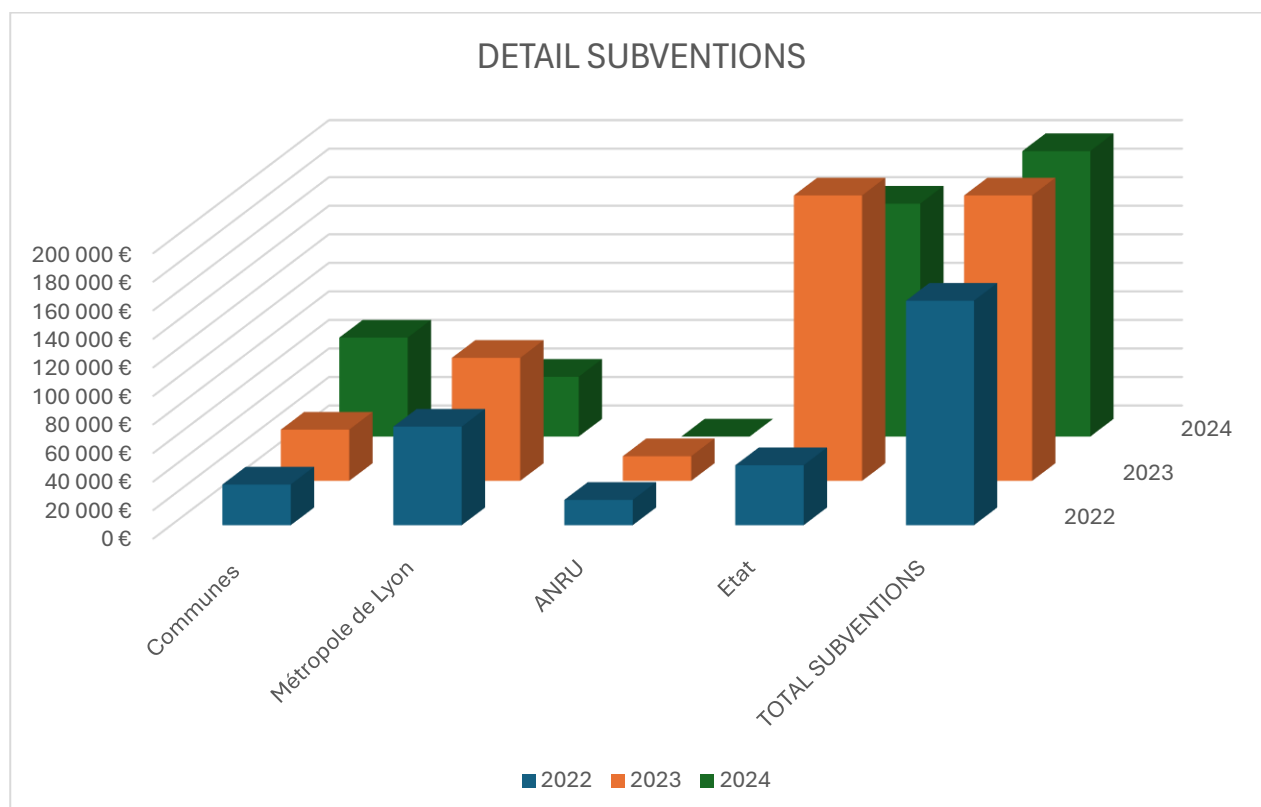
Les produits d'exploitations :

Natures des produits 2024	Montant en €
Ventes de marchandises	437 683
Ventes prestations de service	10 122
Subventions d'exploitations (subventions +aide état alternance et service civique)	286 513
Mécénats et contributions financières	336 411
Utilisation des fonds dédiés (exercices antérieurs)	72 011
Cotisations adhésions	7 845
Autres produits (remboursement assurance et formation)	4 127
PRODUITS EXPLOITATION	1 154 713
Produits financiers	4 233
Produits exceptionnels (subventions virées au compte de résultat)	16 759
TOTAL DES PRODUITS	1 175 706
Contributions volontaires	134 144

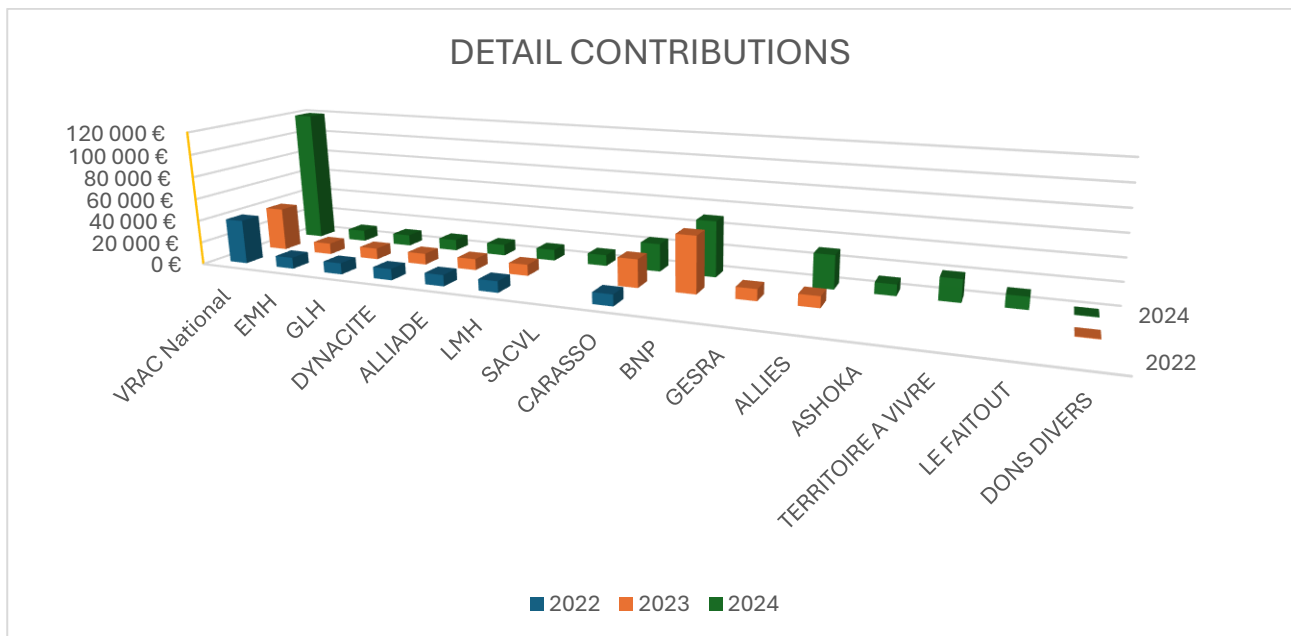


Les subventions et contributions se composent ainsi de :

DETAILS SUBVENTIONS	2022	2023	2024
Communes	28 500	35 900	69 325
Métropole de Lyon	69 038	86 178	41 850
ANRU	17 708	17 292	0
Etat	42 000	265 666	163 168
TOTAL SUBVENTIONS	157 246	405 036	274 343



DETAILS CONTRIBUTIONS	2022	2023	2024
VRAC National	39 450	38 623	119 990
EMH	10 000	10 000	10 000
GLH	10 000	10 000	10 000
DYNACITE	10 000	10 000	10 000
ALLIADE	10 000	10 000	10 000
LMH	10 000	10 000	10 000
SACVL			10 000
CARASSO	10 000	25 000	25 000
BNP		50 000	50 000
GESRA		10 255	
ALLIES		10 000	30 000
ASHOKA			10 000
TERRITOIRE A VIVRE			20 000
LE FAITOUT			10 993
DONS DIVERS		458,34	429
TOTAL CONTRIBUTIONS	99 450	184 337	326 411



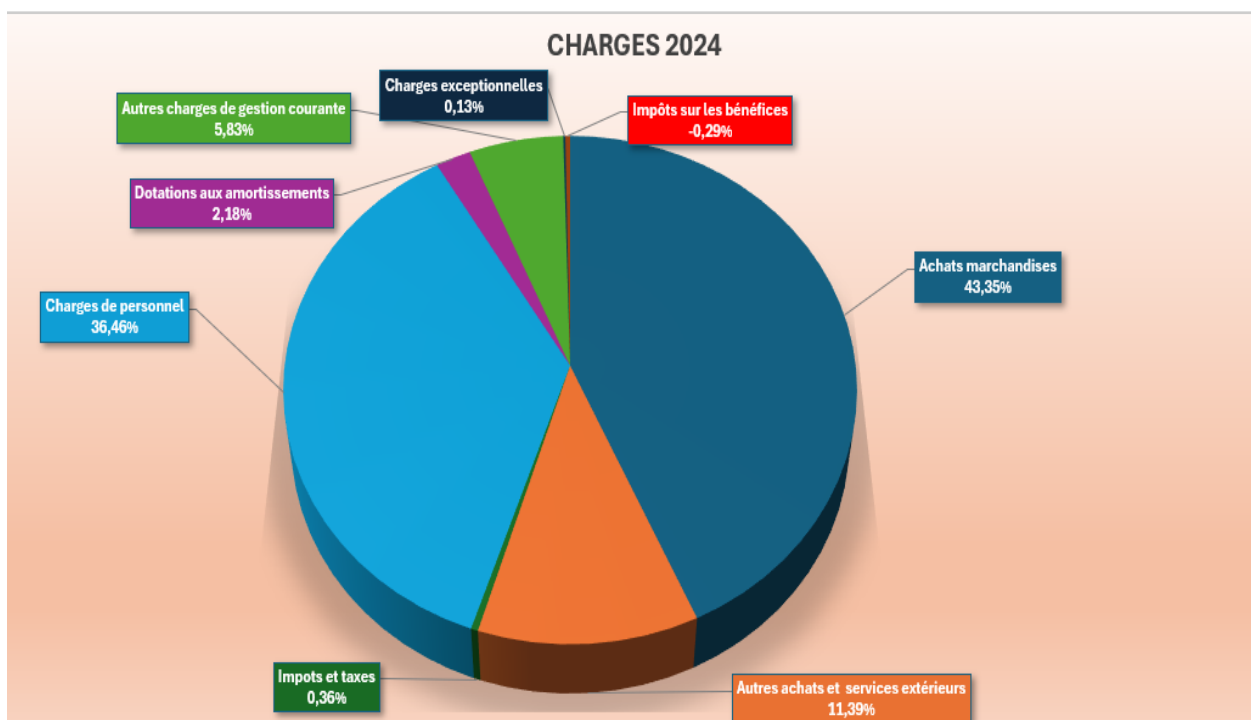
Les adhésions en 2024 sont de 7 845€.

La marge brute est de 545 334€ contre 494 000 € en 2023.

b. Les charges

Les Charges d'exploitation :

Natures des charges 2024	Montant en €
Achats	502 715
Services extérieurs (énergie, locations, honoraires...)	140 094
Impôts et taxes	4 278
Charges de personnel (salaires et charges sociales)	427 453
Dotations aux amortissements	25 503
Reports à 2025 fonds dédiés	67 084
Autres charges de gestion courantes (pertes sur stocks, charges diverses)	1 328
Charges financières	0
Charges exceptionnelles	1 571
TOTAL DES CHARGES	1 170 026



Résultat d'exploitation 2024 : 2 949€

Le résultat net : 5 680€

Les immobilisations brutes 2024 :

- Corporelles : 139 622€
- Incorporelles : 22 687€

III. Délibération à adopter :

- L'exercice clos le 31 décembre 2024 se solde par un bénéfice de 5 680 euros.
- Après échange de vues, les membres de l'association approuvent les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 arrêtés tels qu'ils figurent dans les rapports présentés.
- L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice clos aux fonds propres à hauteur de 5 680 euros, portant le montant de celui-ci à 168 434 euros.